



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
11 juillet 2022  
Français  
Original : anglais  
Anglais, espagnol, français et russe  
seulement

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2022

6-9 septembre 2022

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire\*

### Descriptif de programme de pays

#### Kirghizistan

##### *Résumé*

Le descriptif de programme de pays pour le Kirghizistan est soumis au Conseil d'administration pour examen et adoption selon la procédure d'approbation tacite à la présente session. Il inclut une proposition de budget indicatif global d'un montant de 7 285 000 dollars à imputer sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, et de 35 000 000 dollars à imputer sur les autres ressources, sous réserve de la disponibilité des contributions à des fins spéciales, pour la période allant de 2023 à 2027.

---

\* [E/ICEF/2022/22](#).



## Considérations générales

1. Le Kirghizistan est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure enclavé et montagneux, multiethnique et doté d'une société civile dynamique. Après trois révolutions en 30 années d'indépendance, le Kirghizistan est passé en 2021 d'un système parlementaire à un système présidentiel et a défini un Programme de développement national pour 2026 ambitieux, comportant des engagements importants en faveur du bien-être des enfants. En 2020, 38 % de ses 6 523 529 habitants avaient moins de 18 ans (48 % de filles et 52 % de garçons), et 48 % avaient moins de 25 ans. La majorité de la population, soit 65,6 %, est rurale<sup>1</sup>. La croissance démographique soutenue accroît la demande de services de santé et d'éducation.

2. Au cours de la décennie écoulée, des progrès importants ont été effectués en matière de réalisation des droits de l'enfant et, en particulier, de survie de l'enfant, de justice pour l'enfant et d'enseignement préscolaire. En raison d'inégalités importantes d'une région à l'autre, entre zones urbaines et rurales et entre quintiles de richesse, des défis restent à surmonter. Certains groupes d'enfants, en particulier ceux qui sont affectés par les migrations, les enfants en situation de handicap, les enfants issus des foyers les plus défavorisés et les filles, sont à la traîne et sont devenus le point focal du programme de pays.

3. Les conséquences socioéconomiques de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ont effacé une partie des gains de développement difficilement acquis. Le taux de pauvreté nationale est passé de 20,1 % en 2019 à 25,3 % en 2020. Les enfants sont affectés de manière disproportionnée par la pauvreté. Le niveau de pauvreté touchant les enfants a augmenté de 25,7 % en 2019 à 31,8 % en 2020. Un enfant sur deux connaît une pauvreté multidimensionnelle, est privé d'accès aux soins de santé et à la nutrition, à des conditions de vie décentes, et à des services de développement de la petite enfance, d'inclusion et de protection sociale<sup>2</sup>. Le système de protection sociale couvre cependant moins de la moitié des enfants vivant en dessous du seuil de pauvreté<sup>3</sup>. Le chômage et la pauvreté devraient encore augmenter, alors que les ménages sont confrontés à l'augmentation du prix des denrées alimentaires et à une inflation élevée<sup>4</sup>. De plus, la crise socioéconomique causée par les sanctions prises contre la Fédération de Russie devrait avoir des implications fortement défavorables pour l'économie et les groupes de population les plus vulnérables.

4. La migration de main-d'œuvre constitue un facteur important du développement économique et social du pays. On estime que 15 % à 20 % de la population en âge de travailler vit à l'étranger. Depuis 2016, les envois de fonds effectués par les travailleurs migrants représentent chaque année l'équivalent de 30 % du produit intérieur brut. La migration a un impact direct sur les enfants : 99 000 enfants dont les deux parents travaillent à l'étranger sont confiés aux soins de leurs grands-parents ou de la famille étendue, souvent sans qu'un dispositif de tutelle formel ne soit en place. Les enfants de migrants, en particulier les adolescentes, subissent une accumulation de privations et courent un risque élevé de connaître violence, exploitation et maltraitance.

<sup>1</sup> Commission nationale de statistique, 2021.

<sup>2</sup> Commission nationale de statistique, données tirées des indicateurs des objectifs de développement durable, 2020, <https://sustainabledevelopment-kyrgyzstan.github.io/en/1-2-2/>.

<sup>3</sup> Au 1<sup>er</sup> mars 2022, 107 992 familles comptant 351 774 étaient bénéficiaires de l'allocation familiale UyBulogo Komok, selon le Ministère du travail, de la sécurité sociale et des migrations. Cela représente 43,6 % des enfants vivant en dessous du seuil de pauvreté nationale.

<sup>4</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), « Situation Analysis of Children's and Adolescents' Well-Being and Rights in Kyrgyzstan », non publié, 2021.

5. Le Kirghizistan est classé au 87<sup>e</sup> rang sur 162 États concernant l'Indice d'inégalité de genre (2019) et 108<sup>e</sup> sur 156 États concernant l'Indice mondial des disparités entre hommes et femmes (2020). Ces notations reflètent le fait que l'égalité des droits entre hommes et femmes énoncée dans la législation n'est pas effective, en grande partie en raison de normes sociales et de genre. La répartition inégale des responsabilités domestiques au sein du foyer entraîne une « pauvreté en temps » pour les femmes et les filles, qui ont moins de temps pour l'école, les études et le travail rémunéré. 13 % environ des jeunes femmes de 20-24 ans sont mariées/en couple avant l'âge de 18 ans, avec des disparités importantes entre zones rurales et urbaines et d'un groupe ethnique à l'autre<sup>5</sup>. Le taux de grossesse chez les adolescentes est l'un des plus élevés de la région, avec 50 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans<sup>6</sup>.

6. Au cours des 15 dernières années, les taux de mortalité néonatale, infantile et des moins de cinq ans ont connu une forte baisse<sup>7</sup>. Le taux de mortalité chez les moins de cinq ans a diminué de 29 pour 1 000 naissances vivantes en 2014 à 20 pour 1 000 en 2018. Le taux de mortalité néonatale de 13 pour 1 000 naissances vivantes reste toutefois proche du double de la moyenne régionale. Le taux de mortalité infantile est plus élevé dans les zones rurales, au sein des ménages du quintile de revenu le plus bas et chez les mères ayant un faible niveau d'instruction<sup>8</sup>. Le taux de vaccination des enfants est en baisse et des maladies à prévention vaccinale réapparaissent. En 2019, le nombre de cas de rougeole a été deux fois plus élevé qu'en 2018 (2 380 contre 1 007)<sup>9</sup>.

7. Le Kirghizistan est confronté à un triple fardeau de malnutrition, caractérisé par la coexistence de la dénutrition, de carences en micronutriments et de l'obésité. Le taux de retard de croissance reste de 12 %. En outre, les carences en micronutriments restent préoccupantes, 39,8 % des enfants de moins de cinq ans et 29,9 % des femmes de 15 à 49 ans étant atteints d'anémie. La prévalence des enfants de moins de cinq ans en surpoids est de 7 %<sup>10</sup>.

8. Le Kirghizistan a enregistré des progrès importants en matière d'éducation préscolaire, avec une augmentation de la couverture de 23 % en 2014 à 39 % en 2018<sup>11</sup>. Plus de 60 % des enfants âgés de trois à cinq ans n'en bénéficient cependant toujours pas. Les données de l'Enquête en grappes à indicateurs multiples (MICS) indiquent également un accès quasi-universel à l'enseignement primaire et au premier cycle du secondaire. La qualité de l'enseignement reste toutefois problématique. En 2018, moins de la moitié des enfants âgés de 7 à 15 ans possédaient des compétences de base en matière de lecture, d'écriture et de calcul. La situation de l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) dans les écoles est préoccupante, et a des implications importantes, en particulier pour les adolescentes : une école sur quatre n'a aucun accès à l'eau potable, 74,4 % n'ont pas de toilettes internes et 68,2 % ne disposent pas d'eau chaude<sup>12</sup>.

9. Les données disponibles indiquent qu'un faible pourcentage seulement des milliers d'enfants entrant en conflit avec la loi passent par le système judiciaire. Dans les affaires qui aboutissent au tribunal, les mesures alternatives utilisées par les juges

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Commission nationale de statistique et UNICEF, Enquête en grappes à indicateurs multiples (MICS), Kirghizistan, 2014 et 2018.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> UNICEF, « Situation Analysis of Children and Adolescents' Well-Being and Rights in Kyrgyzstan », non publié, 2021.

<sup>10</sup> Commission nationale de statistique, UNICEF, MICS, Kirghizistan, 2018.

<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> Nations Unies, Kirghizistan, « Cadre de réponse socio-économique des Nations Unies à la COVID-19 pour la République kirghize », 2021.

ont entraîné la réduction de 84 % des incarcérations d'enfants entre 2000 et 2020<sup>13</sup>. Des procédures adaptées aux enfants ont été mises en place dans les tribunaux et les postes de police pour séparer les enfants des adultes pendant les enquêtes et les procès, conformément aux recommandations du Comité des droits de l'enfant.

10. Des pratiques violentes de discipline à l'égard des enfants ancrées dans les normes sociales affectent 74 % des enfants âgés d'un à 14 ans et entraînent des conséquences graves et irréversibles<sup>14</sup>. Le Comité des droits de l'enfant a fait part de sa préoccupation à cet égard et recommandé la promotion de la parentalité positive. La violence domestique est courante et souvent non signalée, en raison de normes sociales et de genre qui acceptent la violence comme « normale ». Un tiers des femmes de 15 à 49 ans estiment qu'un époux a le droit de battre sa femme dans certaines circonstances<sup>15</sup>. La violence faite aux femmes va souvent de pair avec la violence faite aux enfants, ce qui entraîne des cycles intergénérationnels de comportement violent.

11. Le Kirghizistan dispose d'une occasion unique de tirer parti du pouvoir de la jeunesse pour le développement national. Pourtant, le taux de chômage des jeunes était de 11,5 % en 2020, tandis que 21,7 % des jeunes (de 15 à 24 ans) ne sont ni dans le système éducatif, ni employés, ni en formation. On note une forte disparité entre les genres, 30,3 % des jeunes femmes entrant dans cette catégorie, contre 13,4 % des jeunes hommes<sup>16</sup>.

12. 32 000 enfants environ sont enregistrés comme en situation de handicap (1 % environ, ce qui est nettement inférieur à la moyenne mondiale). De nombreux enfants en situation de handicap ne sont pas enregistrés, principalement en raison de la stigmatisation. Ils sont privés de soutien et d'accès à des services et sont souvent confrontés à des attitudes négatives au sein de la société<sup>17</sup>.

13. La situation reste fragile dans la vallée de Ferghana. La présence de différents groupes ethniques, la forte densité démographique, le chômage, la migration de main-d'œuvre, les tensions avec le Tadjikistan et l'Ouzbékistan dues à des litiges relatifs au tracé des frontières, l'accès à l'eau et aux terres, constituent autant de risques aigus à prendre en compte dans les actions futures de programmation et de préparation aux situations d'urgence. Le conflit qui a éclaté en avril-mai 2021 à Batken, à la frontière entre le Kirghizistan et le Tadjikistan démontre que les tensions frontalières existantes peuvent rapidement se transformer en conflit violent, entraînant pertes humaines et crise humanitaire.

14. Le Kirghizistan est l'un des pays de la région les plus vulnérables au changement climatique et exposés aux catastrophes. On a dénombré 412 catastrophes naturelles entre 2015 et 2020. La plupart des régions sont exposées à un risque de séisme de forte magnitude. 80 % des écoles environ, accueillant 1,5 million d'enfants, sont vulnérables en cas de séisme, les bâtiments scolaires n'étant pas conformes aux normes de sécurité.<sup>18</sup> Les glissements de terrain et inondations saisonnières sont fréquents, et entraînent des pertes humaines et financières substantielles. Les épisodes de sécheresse se font plus fréquents. Dans le même temps, la capacité du pays à réduire le risque de catastrophe reste faible, et il n'est pas en mesure d'atténuer efficacement les risques pour les enfants et leurs familles.

<sup>13</sup> Service pénitentiaire de l'État du Kirghizistan, 2021.

<sup>14</sup> Commission nationale de statistique, UNICEF, MICS, Kirghizistan, 2018.

<sup>15</sup> Ibid.

<sup>16</sup> Organisation internationale du Travail, ILOSTAT : Profil de pays, Kirghizistan, 2020.

<sup>17</sup> UNICEF, « Situation Analysis: Children and Adolescents with Disabilities in Kyrgyzstan », 2021.

<sup>18</sup> Nations Unies, Analyse commune de pays pour la République du Kirghizistan, 2021 (à partir de données du Ministère des situations d'urgence).

15. La pollution de l'air est devenue un sujet de préoccupation urgente du point de vue de la santé, de l'environnement et social. En hiver, Bichkek apparaît souvent comme la ville la plus polluée au monde<sup>19</sup>, notamment en raison du recours généralisé au charbon pour le chauffage.

16. Les leçons apprises et les recommandations de la précédente évaluation du programme de pays ont informé la conception du nouveau programme. Elles sont les suivantes : 1) soutenir le développement d'une coopération intersectorielle dans les domaines essentiels à la réalisation des droits des enfants et, en particulier, des enfants en situation de handicap ; et 2) poursuivre et augmenter le soutien à la participation des adolescents à la prise de décision liée aux institutions publiques aux niveaux national et local.<sup>20</sup>

17. La politique sociale, la protection de l'enfance, la santé et la nutrition, l'éducation et le développement et la participation des adolescents constitueront les composantes essentielles du programme de pays. L'UNICEF présente l'avantage d'être un partenaire de confiance du gouvernement, d'organes des Nations Unies, de partenaires du développement et d'organisations de la société civile en matière de défense des droits de tous les enfants, non seulement en raison de l'appui à la collecte d'éléments d'information et au renforcement des systèmes qu'il fournit, mais aussi pour sa capacité à mobiliser des partenaires, à communiquer efficacement, à plaider et à amener les jeunes et les communautés à être des moteurs de changement en faveur des enfants les plus défavorisés du Kirghizistan<sup>21</sup>.

## Priorités du programme et partenariats

18. Conformément au Plan stratégique de l'UNICEF, l'ambition première de son nouveau programme de pays pour le Kirghizistan est qu'en 2030, chaque enfant survit, prospère, apprenne et vit dans un environnement sûr et qu'il est à l'abri de la violence et de la pauvreté. Le programme concorde pleinement avec la Stratégie nationale de développement à l'horizon 2040 et avec le Programme de développement national 2021-2026. Le gouvernement, les organisations de la société civile, les organes des Nations Unies et les jeunes ont été consultés dans le contexte de l'élaboration du programme. Dans le cadre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, les résultats du programme de pays contribueront à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable et réduiront les inégalités et l'exclusion, y compris par le biais de programmes et exercices de mobilisation de ressources menés conjointement avec d'autres organes des Nations Unies. Le programme appuiera les efforts de résolution par le gouvernement des conséquences socioéconomiques pour les enfants, de la pandémie de COVID-19 et des sanctions à l'encontre de la Fédération de Russie.

19. Dans toutes les composantes du programme, l'UNICEF vise à soutenir le renforcement du système afin d'assurer la pérennité des progrès, par un plaidoyer pour une politique de qualité, la fourniture d'expertise technique, l'amélioration des financements publics au bénéfice des enfants, une transformation numérique touchant tous les secteurs et la modélisation et la généralisation d'approches intégrées visant à résoudre les goulots d'étranglement complexes auxquels sont confrontés les enfants dans la réalisation de leurs droits. Le programme vise à réduire les disparités entre zones urbaines et rurales et entre garçons et filles, avec une attention particulière portée aux groupes défavorisés. L'UNICEF se concentrera sur la réduction des

<sup>19</sup> Programme des Nations Unies pour l'environnement, « UNEP sounds the alarm on air quality in the Kyrgyz capital », 9 février 2022.

<sup>20</sup> UNICEF, « Kyrgyzstan Country Programme Evaluation, 2018–2022 », non publié, 2021.

<sup>21</sup> Ibid.

vulnérabilités et des risques liés aux conflits, au changement climatique et aux catastrophes naturelles. L'analyse s'appuiera sur les sciences sociales et comportementales pour étudier les origines cognitives, sociales et structurelles des comportements dommageables et lutter contre ceux-ci. Dans tous les domaines de programmation, l'une des stratégies appliquées consistera à travailler sur les normes sociales et comportementales qui entravent l'atteinte de résultats durables. À partir de cette analyse de la situation, le programme de pays se concentrera sur deux priorités intersectorielles : 1) la réalisation des droits des enfants et des adolescents en situation de handicap et 2) le développement et la participation des adolescents et des jeunes.

20. Le handicap constitue un facteur essentiel de réalisation inéquitable des droits des enfants au Kirghizistan. Les enfants en situation de handicap sont victimes de nombreuses privations et de discrimination. Au niveau systémique, l'UNICEF soutiendra le gouvernement afin de créer et faciliter un environnement doté d'un cadre politique efficace, un mécanisme de coordination intersectorielle et l'évolution des normes sociales pour soutenir les enfants et les adolescents en situation de handicap de manière à ce qu'ils deviennent des membres de la société égaux et actifs. Au niveau local, l'UNICEF travaillera avec le gouvernement, les collectivités locales, les organisations de la société civile, les parents et autres parties prenantes afin de modéliser une approche intégrée de la réalisation des droits des enfants en situation de handicap en assurant la continuité du soutien et des services tout au long du cycle de vie. En particulier, cette collaboration comprendra des approches interdisciplinaires d'identification et d'intervention précoces, le développement de services d'appui aux familles fondé sur la communauté afin d'éviter le placement en institution, la réalisation de progrès en matière d'éducation inclusive, l'expansion des mesures de protection sociale, la mise à la disposition des adolescents en situation de handicap de compétences et d'itinéraires axés sur l'emploi et le soutien aux communautés et aux parents pour qu'ils acquièrent les connaissances, les compétences et la confiance en eux leur permettant de soutenir le développement et l'inclusion des enfants.

21. Compte tenu du paysage démographique, les adolescents et les jeunes adultes offrent une occasion unique de développement socioéconomique du Kirghizistan. Ils sont pourtant confrontés à de multiples privations qui entravent la réalisation de leur plein potentiel, surtout les adolescentes et les jeunes femmes. L'UNICEF travaillera avec le gouvernement, les organisations de la société civile et le secteur privé au renforcement des compétences des adolescents et des jeunes adultes pour une citoyenneté active, ainsi que pour accroître les occasions pour eux d'opérer une transition harmonieuse vers l'emploi, en se concentrant sur les plus défavorisés. L'UNICEF veillera à ce que, dans tous les secteurs, la programmation soit informée par les voix des adolescents, et nouera des partenariats avec les adolescents et les jeunes adultes pour l'exécution, le suivi et l'évaluation du programme.

22. L'UNICEF appliquera des approches convergentes aux plans géographique et programmatique afin de démontrer l'effet transformateur d'interventions intégrées dans les domaines du handicap et du développement des adolescents, entre autres.

23. Une programmation tenant compte des questions de genre et transformatrice restera une priorité transversale, conformément au Plan d'action 2022-2025 de l'UNICEF pour l'égalité des genres. L'UNICEF s'attaquera aux goulots d'étranglement et aux obstacles liés au genre à tous les niveaux et dans tous les secteurs : politiques et lois, systèmes et services, communautés et attitudes et pratiques individuelles. Des stratégies de changement de comportement social destinées à résoudre les déséquilibres entre les genres matière de rôles, de normes et de pouvoir assureront une approche intégrée de socialisation positive, de prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre et des pratiques néfastes, en particulier

le mariage des enfants et l'enlèvement en vue d'un mariage forcé. Des interventions clés axées sur le genre se concentreront sur l'autonomisation des adolescentes par le développement des compétences et la participation.

24. Le programme sera complété par une stratégie robuste de communication, de partenariat et de plaidoyer public afin d'amplifier les résultats pour les enfants. Un plaidoyer fondé sur des preuves mettra à profit les partenariats et le discours public et politique de manière à mettre les droits de l'enfant au cœur de la prise de décisions. L'UNICEF s'efforcera de mobiliser le pouvoir des partenariats avec le secteur public comme privé pour encourager la parole, les ressources et les innovations au profit des enfants.

### **Politique sociale**

25. La vision du changement dans le domaine de la politique sociale est que d'ici à 2027, tous, filles comme garçons, bénéficieront d'un système inclusif de protection sociale, de financements effectifs, de la cohérence des politiques et de cadres de suivi qui augmentent l'accès aux prestations et aux services essentiels en faveur des plus défavorisés et réduisent la pauvreté multidimensionnelle conformément aux Objectifs de Développement Durable. La vision contribue directement à l'accomplissement de la Priorité 1 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (accès équitable à des services sociaux de qualité – éducation, santé, protection sociale – et travail décent).

26. Pour y parvenir, l'UNICEF se concentrera sur le renforcement de la capacité du gouvernement à :

a) concevoir, budgétiser et mettre en œuvre un système et des programmes de protection sociale inclusifs, tenant compte des problématiques propres aux enfants et des questions de genre, capables de s'adapter aux chocs, en évaluant le système de protection sociale et en soutenant l'élaboration d'une stratégie intégrée de protection sociale et d'un système de gestion de l'information, en collaboration avec des institutions financières internationales et des organes des Nations Unies ; et en concevant, en chiffrant et en soutenant la mise en œuvre de prestations pour la mère et l'enfant tenant compte des questions de genre;

b) effectuer un suivi systématique des disparités en matière de droits de l'enfant, d'équité et de genre, afin d'informer la prise de décisions du gouvernement en soutenant l'Enquête en grappes à indicateurs multiples (MICS) et les autres initiatives de collecte d'éléments probants permettant de recueillir des données comparables à l'échelle internationale et d'établir des rapports sur les Objectifs de Développement Durable ; mettre en place un mécanisme efficace de suivi des droits de l'enfant et mobiliser les enfants et les jeunes pour assurer le suivi et l'établissement de rapports sur la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

c) élaborer efficacement un budget pour les enfants et garantir un investissement suffisant dans le capital humain par la fourniture d'une assistance technique aux ministères du secteur social et au Ministère des Finances de manière à aligner les budgets sur les priorités stratégiques nationales et les engagements en faveur des droits des enfants et de l'égalité des genres, et effectuer un suivi systématique des processus d'élaboration et d'exécution des budgets du secteur social.

### **Protection de l'enfance**

27. La vision à long terme du changement dans le domaine de la protection de l'enfance est qu'à l'horizon 2027, les enfants, les adolescents et leurs familles, y

compris les enfants et adolescents de familles défavorisées et à faible revenu ainsi que ceux qui sont handicapés, bénéficient de services de prévention et de riposte à la violence, à la maltraitance, à l'exploitation et à la négligence, ainsi que d'un accès à la justice. Ce résultat contribuera directement aux Priorités 1 et 4 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (des institutions et justes, responsables et inclusives et une société civile œuvrant pour la paix, la cohésion et les droits de l'homme).

28. Pour y parvenir, l'UNICEF soutiendra le gouvernement et les partenaires de la société civile afin de :

a) renforcer les politiques, les cadres juridique et normatif, les mécanismes de coordination et [la collecte d']éléments probants afin de contribuer efficacement à la prévention et à la riposte à la violence, à la maltraitance, à la négligence et à l'exploitation, ainsi qu'à l'accès à la justice des filles, des garçons et des femmes, par le soutien à la planification et au développement des services sociaux, à la collecte/gestion des données, au renforcement des capacités des travailleurs sociaux et à la transition de structures d'accueil résidentielles à des services de prévention sociale locaux ;

b) renforcer les systèmes statutaires afin de fournir des services de protection tenant compte des questions de genre aux enfants, adolescents et femmes vulnérables, par la modélisation de services sociaux intégrés, le renforcement de la probation et de la diversion afin de favoriser la réadaptation plutôt que des mesures punitives, et le renforcement des capacités de prestation de services au niveau local, y compris dans des situations de riposte à des crises humanitaires ;

c) combattre les normes et pratiques sociales et de genre néfastes et renforcer les mécanismes de prévention afin de protéger les enfants et les adolescents vulnérables, ainsi que leurs familles, en portant une attention particulière aux filles, en favorisant des pratiques de parentalité positive et tenant compte des questions de genre, en mettant en place des mécanismes sûrs et efficaces de signalement des violences, en augmentant le comportement de recherche d'aide, en sensibilisant aux services de soutien disponibles et en amplifiant la voix des adolescents qui savent de par leur propre expérience ce qu'est de vivre avec un handicap, d'être pris en charge en milieu institutionnel et de subir des violences, en vue d'influer sur les réformes.

### **Éducation, développement et participation des adolescents**

29. La vision du changement dans le domaine de l'éducation, de la participation et du développement des adolescents est qu'à l'horizon 2027, tous les enfants et adolescents du Kirghizistan, y compris ceux en situation de handicap, bénéficient d'un accès équitable à un enseignement inclusif et de qualité dès la maternelle, de meilleurs résultats d'apprentissage, de compétences pratiques et professionnelles, et participent à la prise de décisions. Cet axe de travail contribuera directement à la réalisation de la Priorité 1 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

30. Pour parvenir à ce résultat, l'UNICEF soutiendra le Gouvernement, les organisations de la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes dans les domaines suivants :

a) amélioration de l'accès à des services inclusifs et de qualité en matière de développement du jeune enfant et d'éducation, par l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie intégrée d'identification précoce, d'intervention et d'inclusion de jeunes enfants présentant un retard de développement ou un handicap ; l'élaboration d'un modèle de financement destiné à augmenter l'accès à l'apprentissage précoce, notamment par des partenariats public-privé ; le renforcement des capacités des

enseignants en matière de développement du jeune enfant et d'éducation inclusifs et tenant compte des questions de genre ; et la génération d'une demande pour des services d'apprentissage précoce et de développement du jeune enfant de la part des parents et des communautés ;

b) amélioration des compétences de base en matière de lecture, d'écriture et de calcul ainsi que de compétences transférables en favorisant la planification et le suivi sectoriels informés par des données ; promotion de la gouvernance des écoles afin d'obtenir de meilleurs résultats scolaires et de responsabiliser les enseignants ; renforcement de la mise au point d'évaluations standard des acquis, du développement professionnel des enseignants et de la transformation numérique ;

c) renforcement de la coordination intersectorielle et amélioration des politiques, stratégies et occasions de participation et développement des compétences des adolescents et jeunes adultes, en se concentrant sur ceux qui ne sont ni dans le système éducatif, ni employés, ni en formation, et sur les filles en particulier. Cela passera par un appui à la planification et à la budgétisation des écoles, des communautés et des collectivités locales, notamment par des moyens numériques ; la résolution de l'inadéquation des compétences avec les exigences du marché du travail, et l'élaboration de programmes de stages et de volontariat au sein des secteurs public comme privé, en particulier pour les adolescents en situation de handicap et les filles ; et l'évolution des normes et attitudes vers le respect de la voix et de la faculté d'action des adolescents et des jeunes adultes et l'appui à la mise en application d'initiatives menées par des jeunes en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociale.

31. Le travail de l'UNICEF dans ce domaine repose sur la continuité du soutien depuis l'enseignement préscolaire et l'éducation jusqu'à une transition harmonieuse vers l'emploi et l'engagement civique actif de chaque enfant et adolescent. Des méthodes de conception axées sur l'humain donneront la priorité aux solutions innovantes menées par des adolescents à des problèmes identifiés par des adolescents, au renforcement des compétences et les autonomiseront pour qu'ils soient des agents de changement.

### **Santé, nutrition et environnement sûr**

32. La vision pour le changement dans le domaine de la santé, de la nutrition et d'un environnement sûr est qu'à l'horizon 2027, tous les enfants et les adolescents, les plus vulnérables en particulier, ont un accès équitable à des services de santé primaire intégrés et de qualité et vivent dans un environnement sûr et résilient face au changement climatique. Ce travail contribuera directement à la réalisation de la composante de santé de la Priorité 1 et de la composante de nutrition de la Priorité 2 (développement socioéconomique vert et inclusif) du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Il intègre aussi les éléments de changement climatique et de préparation aux situations d'urgence incorporés dans la Priorité 3 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (des approches inclusives de l'action climatique, de la gestion des risques de catastrophe et de la protection de l'environnement).

33. Pour y parvenir, l'UNICEF soutiendra le gouvernement et les organisations de la société civile afin de :

a) renforcer le système de santé primaire de manière à fournir des services fondés sur des preuves, inclusifs, tenant compte des particularités de genre et de qualité aux mères, aux nouveau-nés, aux enfants et aux adolescents, par la conception, le chiffrage et la mise en œuvre d'un ensemble de services essentiels de santé et de nutrition intégrés et axés sur la prévention par l'amélioration du cadre juridique, la budgétisation et la transformation numérique ; par le renforcement des capacités des

prestataires de santé locaux ; par l'introduction d'une identification et d'une intervention précoces auprès des enfants présentant des retards de développement et des handicaps ; et par la sensibilisation sur la santé environnementale et les risques climatiques pour les enfants ;

b) améliorer les politiques nutritionnelles et les capacités institutionnelles de manière à intégrer des services essentiels de nutrition aux soins de santé primaire à destination des enfants, des adolescents et des femmes en âge de procréer par la révision et le chiffrage du programme national de nutrition, la fourniture d'assistance technique et le renforcement des capacités afin d'assurer un enrichissement efficace des aliments en micronutriments, la mobilisation du secteur privé pour produire des aliments enrichis, le travail sur les normes et pratiques sociales et de genre afin de promouvoir des pratiques nutritionnelles saines ;

c) renforcer les capacités sanitaires nationales et locales de manière à générer efficacement une demande de prestations et de fournir des services de vaccination à tous les enfants et adolescents par l'amélioration des achats de vaccins et des systèmes de gestion de l'information, la mise à niveau de la chaîne du froid et l'amélioration de la capacité des prestataires de soins de santé en matière de sensibilisation aux particularités de genre et de communication sur le changement de comportement afin de réduire la réticence à vacciner, y compris par la mobilisation des adolescents ;

d) améliorer les capacités des ministères et des parties prenantes à légiférer et mettre en œuvre des services liés à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) inclusifs et tenant compte des particularités de genre, l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe par le soutien à un mécanisme de coordination du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène ; le création d'un prototype de programme WASH résilient au changement climatique et tenant compte du genre ; le renforcement des capacités à l'échelon national, infranational et communautaire en matière de préparation et de riposte aux situations d'urgence ; l'amélioration et l'application des réglementations et politiques nationales relatives à la salubrité de l'environnement et au changement climatique ; et la sensibilisation du public et sa mobilisation en vue de changer les comportements liés aux risques climatiques, à la santé environnementale, à l'hygiène et à l'assainissement.

### Tableau récapitulatif du budget

<i>Composante du programme</i>	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>
Politique sociale	1 500	4 000	5 500
Protection de l'enfance	1 600	4 000	5 600
Éducation, développement et participation des adolescents	1 100	13 000	14 100
Santé, nutrition et environnement	1 200	10 000	11 200
Efficacité du programme	1 885	4 000	5 885
<b>Total</b>	<b>7 285</b>	<b>35 000</b>	<b>42 285</b>

## Administration du programme et gestion des risques

34. Ce programme de pays présente la contribution de l'UNICEF aux résultats nationaux. Il fait partie intégrante du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable coordonné par le Comité de pilotage mixte gouvernement-Nations Unies et les groupes de résultats concernés. Il sert de principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration en ce qui concerne la concordance des résultats avec les ressources affectées au programme au Kirghizistan.

35. Le Programme de développement national 2021-2026 du gouvernement démontre l'engagement du Kirghizistan à réaliser progressivement les droits de l'enfant et constitue un bon point d'entrée pour le soutien de l'UNICEF aux secteurs sociaux afin qu'aucun enfant ne soit laissé de côté. Les principaux risques pour la progression prévue sont les contraintes budgétaires dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et les conséquences économiques des sanctions à l'encontre de la Fédération de Russie. Par une analyse fiscale et budgétaire renforcée, l'UNICEF soutiendra le gouvernement afin que les ressources soient allouées en priorité aux problèmes critiques et identifiera les domaines dans lesquels des gains d'efficacité peuvent être réalisés. L'UNICEF exploitera activement des ressources provenant de partenaires du développement, d'institutions financières internationales et du secteur privé pour faire avancer le dossier des droits de l'enfant au Kirghizistan.

36. Le Kirghizistan est exposé à des sécheresses, des séismes, des inondations, des coulées de boue et des glissements de terrain, qui sont appelés à s'aggraver en raison du changement climatique. Les tensions transfrontalières actuelles dans la vallée de Ferghana créent des risques supplémentaires pour l'application du programme de pays et sont susceptibles d'entraver l'obtention de résultats. L'UNICEF travaillera en étroite collaboration avec le gouvernement et des partenaires des Nations Unies au renforcement de systèmes intersectoriels de gestion des risques de catastrophe et veillera à ce que le suivi des risques informe en permanence la mise en œuvre du programme. L'UNICEF soutiendra le gouvernement dans l'amélioration de la préparation et de la riposte aux situations d'urgence tenant compte des particularités des enfants et de genre, ainsi que de l'adaptation au changement climatique dans les secteurs sociaux, en se concentrant sur la région de Batken et d'autres zones à risque.

37. Le programme appliquera avec rigueur des mesures visant à empêcher l'exploitation sexuelle et les abus sexuels à l'égard des enfants et des femmes, y compris ceux commis par les partenaires de réalisation.

## Suivi, leçons apprises et évaluation

38. L'UNICEF soutient la Commission nationale de statistique dans la collecte, la création et la diffusion de données sur la situation des enfants. Une enquête en grappes à indicateurs multiples devrait être effectuée en début de cycle programmatique. Sous la direction du Commissaire aux droits de l'enfance, l'UNICEF soutiendra un système intersectoriel de suivi des droits des enfants.

39. Le programme de pays de l'UNICEF contribue au cadre de résultats du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, qui sert de cadre global de coopération pour le suivi des résultats conjoints des Nations Unies au Kirghizistan. L'UNICEF effectuera un suivi des résultats par le moyen de revues annuelles avec le gouvernement, les partenaires de réalisation et des adolescents afin d'évaluer les progrès, d'identifier les principaux risques stratégiques, programmatiques, opérationnels et financiers et de définir des mesures d'atténuation adaptées. Les progrès en direction des résultats prévus feront l'objet d'un suivi fondé

sur le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du programme de pays et de plans de travail biennaux.

40. L'UNICEF collaborera avec des partenaires afin de renforcer les capacités nationales de suivi et d'évaluation en se concentrant sur une gestion fondée sur les résultats, un suivi en temps réel et une utilisation accrue des résultats d'évaluation. Les évaluations se concentreront sur les résultats obtenus dans les domaines de l'éducation, de la participation des adolescents et des jeunes adultes et des approches intégrées de la réalisation des droits des enfants en situation de handicap.

## Annexe

## Cadre de résultats et d'allocations des ressources

## Programme de coopération entre le Kirghizistan et l'UNICEF, 2023-2027

<b>Convention relative aux droits de l'enfant</b> : articles 15, 23, 26, 27								
<b>Priorités nationales</b> : Stratégie nationale de développement à l'horizon 2040 et Programme national de développement 2021-2026, Objectifs de développement durable 1 à 6, 8, 10, 11, 13, 15 à 17								
<b>Résultats du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable impliquant l'UNICEF</b> : Résultats 1 à 4								
<b>Résultat(s) correspondant(s) du Plan stratégique de l'UNICEF pour la période 2022-2025</b> : Groupes d'objectifs 1 à 5								
Résultats du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
Réalisation 1 : D'ici à 2027, la population du Kirghizistan, en particulier les groupes vulnérables, ont une résilience améliorée, des capacités renforcées et accès à un travail décent, ce qui entraîne une pleine jouissance de leurs droits et contribue au développement socioéconomique du pays.	1. D'ici à 2027, tous les enfants bénéficient d'un suivi systématique des droits de l'enfant, d'un système inclusif de protection sociale et d'un financement public efficace qui accroît l'accès aux prestations et services essentiels par les plus défavorisés et réduit la pauvreté multidimensionnelle.	Nombre d'enfants couverts par des systèmes de protection sociale* (ODD 1.3.1) B : 414 934/16 % (2021) T : 502 380/20 %	Ministère du travail, de la sécurité sociale et des migrations, données administratives	1.1. D'ici à 2027, les autorités nationales sont équipées d'éléments probants et de capacités de conception et de mise en œuvre de systèmes et programmes de protection sociale intégrés, inclusifs, équitables, tenant compte des questions de genre et capables de s'adapter en cas de choc.  1.2. D'ici à 2027, le gouvernement dispose d'une capacité renforcée et de mécanismes de suivi systématique des droits des enfants pour	Ministère du travail, de la sécurité sociale et des migrations, Ministère de l'éducation et des sciences, Ministère des finances, Ministère de l'économie et du commerce, Commission nationale de statistique, Commissaire aux droits de l'enfant, Bureau du médiateur, parlement, Programme des Nations Unies pour le développement	1 500	4 000	5 500

				<p>informer la prise de décisions.</p> <p>1.3. Les autorités nationales et locales disposent de la capacité de budgétiser efficacement et équitablement les actions en faveur des enfants et l'investissement dans le capital humain.</p>	<p>(PNUD), Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation internationale pour les migrations, Programme alimentaire mondial, Banque mondiale, Fonds monétaire international, organisations de la société civile et universitaires</p>			
<p>Réalisation 4 : D'ici à 2027, l'ensemble de la population du Kirghizistan profite des avantages offerts par des institutions démocratiques équitables et responsables, exemptes de corruption et qui appliquent des solutions innovantes qui promeuvent le respect des droits de l'homme et renforcent la paix et la cohésion.</p>	<p>2. D'ici à 2027, les enfants, les adolescents et leurs familles, y compris les enfants et adolescents de familles défavorisées et à faible revenu ainsi que ceux qui sont handicapés, bénéficient de services de prévention et de riposte à la violence, à la maltraitance, à l'exploitation et à la négligence, ainsi que d'un accès à la justice.</p>	<p>Proportion des enfants âgés d'un à 17 ans qui ont connu une forme de châtiment corporel et/ou d'agression psychologique par des personnes ayant la charge d'enfants au cours du mois écoulé, par âge et par sexe*</p> <p>B : 74,3 % (75,5 % de garçons et 73 % de filles, 2018)</p> <p>Âgés de 1-2 ans : 55,3 %  Âgés de 3-4 ans : 71,2 %  Âgés de 5-9 ans : 79,4 %  Âgés de 10-14 ans : 78,8 %</p> <p>Enfants ayant des difficultés fonctionnelles : 83,7 %  Enfants sans difficulté</p>	<p>Enquête en grappes à indicateurs multiples (MICS)</p>	<p>2.1. D'ici à 2027, des politiques renforcées, des cadres juridiques et normatifs, des mécanismes de coordination et des éléments probants contribuent efficacement à la prévention et à la riposte à la violence, à la maltraitance, à la négligence et à l'exploitation ainsi qu'à l'accès à la justice des filles comme des garçons, en particulier les plus vulnérables.</p> <p>2.2. D'ici à 2027, les systèmes institués par la loi sont renforcés afin de fournir des services de protection tenant compte du genre aux enfants et adolescents vulnérables ainsi qu'à leurs familles.</p> <p>2.3. D'ici à 2027, les croyances et pratiques</p>	<p>Ministère du travail, de la sécurité sociale et des migrations, Ministère de la santé, Ministère de l'éducation et des sciences, Ministère de l'intérieur, Ministère des finances, Ministère de la justice, collectivités locales, médias, organisations de la société civile, monde universitaire, Bureau du médiateur, Cour suprême, Ministère de la culture, des sports et de la jeunesse, Commission d'État chargée des questions religieuses, Commission</p>	1 600	4 000	5 600

		<p>fonctionnelle : 75,6 % T : 65 %</p>		<p>sociales et sexistes néfastes sont de plus en plus contrées et les mécanismes de prévention sont renforcés afin de protéger les enfants et adolescents vulnérables ainsi que leurs familles.</p>	<p>nationale de statistique, ONU-Femmes, Fonds des Nations Unies pour la population</p>			
		<p>Nombre total d'enfants âgés de 0 à 17 ans en institution formelle à la fin de l'année</p> <p>B : 10 868 (2021) (6 036 garçons, 4 832 filles, 2 485 handicapés) T : 5 000</p>	<p>Données du Ministère du travail, de la sécurité sociale et des migrations</p>					
		<p>Femmes (âgées de 20 à 24 ans) mariées avant 18 ans</p> <p>B : 12,9 % (2018) T : 10 %</p>	<p>MICS</p>					
		<p>Pourcentage de filles et de garçons en conflit avec la loi qui font l'objet d'une procédure de déjudiciarisation ou d'une mesure de substitution à une peine privative de liberté.</p> <p>B : 81,3 % (2021) T : 90 %</p>	<p>Données de la Cour suprême, Bureau du Procureur général</p>					
Réalisation 1	<p>3. À l'horizon 2027, tous les enfants et adolescents du Kirghizistan, y compris ceux en situation de handicap, bénéficient d'un accès équitable à un enseignement inclusif et de qualité dès la maternelle, de</p>	<p>Pourcentage des enfants âgés de 36 à 59 mois qui suivent un programme d'éducation préscolaire.</p> <p>B : 47,3 % pour les urbains et 35,2 % pour les ruraux (2018)</p>	<p>Rapport de l'enquête en grappes à indicateurs multiples (MICS) Système d'information sur la gestion des établissements</p>	<p>3.1. D'ici à 2027, le Ministère de l'éducation et des sciences et les partenaires ont renforcé la gouvernance du développement du jeune enfant et de l'éducation, le financement, un programme scolaire</p>	<p>Ministère de l'éducation et des sciences, Académie kirghize de l'éducation, Ministère des finances, Ministère de la culture, des sports et de la jeunesse, Agence des États-</p>	1 100	13 000	14 100

	meilleurs résultats d'apprentissages, de compétences pratiques et professionnelles accrues, et participent à la prise de décisions.	T : 60 % pour les deux	d'enseignement (EMIS)	inclusif et la participation des parents, de sorte que les garçons et les filles âgés de zéro à sept ans, dont ceux en situation de handicap, accèdent à des possibilités d'éducation préscolaire tenant compte du genre et fondées sur le jeu.  3.2. D'ici à 2027, le système éducatif a rehaussé la qualité de l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire de manière à améliorer les compétences de base en matière de lecture, d'écriture et de calcul et les compétences transférables, l'inclusion des enfants en situation de handicap et participation des adolescents.  3.3. D'ici à 2027, les ministères de tutelle et les parties prenantes multisectorielles améliorent la coordination intersectorielle et les capacités institutionnelles afin de promouvoir des politiques stratégiques et possibilités de participation et de développement des compétences des adolescents et adolescentes de dix à 19 ans, avec une attention particulière	Unis pour le développement international (USAID), UNESCO, secteur privé et monde universitaire			
		<p>La proportion des enfants et des jeunes a) en fin de primaire, b) en fin de premier cycle du secondaire atteignent au moins un niveau minimum de compétence en</p> <p>i) lecture, ii) mathématiques et iii) sciences*</p> <p>B : (2017)</p> <p><u>4<sup>e</sup> année</u></p> <p>Lecture – 59,8 % Mathématiques – 63,8 % Sciences – 53,1 %</p> <p><u>8<sup>e</sup> année</u></p> <p>Lecture – 51,5 % Mathématiques – 64,9 % Sciences – 76,6 %</p> <p>T : (2027)</p> <p><u>4<sup>e</sup> année</u></p> <p>Lecture – 67 % Mathématiques – 70 % Sciences – 60 %</p> <p><u>8<sup>e</sup> année</u></p> <p>Lecture – 58 % Mathématiques – 72 % Sciences – 83 %</p>	<p>1) PISA 2) NSBA (4<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années) 3) EGRA et EGMA 4) Résultats scolaires des étudiants</p>					
		Proportion de jeunes (15 à 24 ans) qui ne sont ni dans le système éducatif, ni employés, ni en formation (total ; filles ; garçons)	Gouvernement et OIT : Principaux indicateurs de la base de données sur le marché du travail (ILOSTAT)					

		B : 21,7 % ; 30,3 % ; 13,4 % (2020) T : 18 % ; 26 % ; 10 %		portée aux plus défavorisés.				
Réalisation 1	4. D'ici à 2027, tous les enfants, adolescents et femmes, y compris les plus vulnérables, disposent d'un accès équitable à des services et fournitures de santé primaire intégrés et de qualité et vivent dans un environnement sûr et résilient au changement climatique.	Les nouveau-nés reçoivent des soins postnatals dans les deux jours qui suivent la naissance.	MICS	4.1. D'ici à 2027, le système de santé primaire est renforcé de manière à fournir des services de santé de qualité, reposant sur des preuves, inclusifs et tenant compte du genre aux mères, aux nouveau-nés, aux enfants et aux adolescents, en particulier les plus vulnérables.	Ministère de la santé, Académie de médecine nationale, Ministère de l'éducation et des sciences, Ministère du travail, de la sécurité sociale et des migrations, Ministère des situations d'urgence, Ministère des ressources naturelles, de l'écologie et de la veille technique, Comités de santé villageois, organisations non gouvernementales, collectivités locales, secteur privé, Banque mondiale, Organisation mondiale de la santé, FAO, FNUAP, ONUSIDA, KFW, Bureau de la coopération	1 200	10 000	11 200
Réalisation 2 : D'ici à 2027, le bien-être de la population du Kirghizistan se sera amélioré grâce à la poursuite du déploiement d'une économie verte fondée sur des systèmes d'alimentation durables et sain, la gestion des ressources naturelles et des procédures de migration efficaces, en accélérant le recours à l'innovation et à l'entrepreneuriat.		B : 1,1 % (1,3 % masculins, 1,1 % féminins ; urbains, 0,9 % ruraux 1,3 %, 2018) T : 30 %		4.2. D'ici à 2027, le Ministère de la santé et les principales parties prenantes ont renforcé la politique liée à la nutrition et les capacités institutionnelles de manière à intégrer des services essentiels de nutrition aux soins de santé primaire dispensés aux enfants, aux adolescents et aux femmes en âge de procréer (15–49 ans).				
Réalisation 3 :  D'ici à 2027, le Kirghizistan aura entamé la transition vers un développement à faible empreinte carbone et une résilience climatique informée par le risque, contribuant		Pourcentage d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu trois doses du vaccin protégeant contre diphtérie/coqueluche/tétanos (DTP)/pentavalent au plan national  B : 86,3 % (2018) T : 90 %	MICS	4.3. D'ici à 2027, le Ministère de la santé, ses structures sous-nationales et les formations de santé locales ont renforcé leurs capacités de manière à améliorer la demande et l'équité en matière d'accès à des services de vaccination pour tous les enfants,				
		Pourcentage de femmes anémiées  B : 35 % (2013, sera ajusté après l'achèvement du rapport sur l'Enquête nationale sur la nutrition 2021) T : 25 %	Enquête sur les carences en micronutriments					
		Pourcentage d'enfants âgés de	MICS					

à un accès juste et équitable de la population aux avantages des écosystème et à l'autonomisation des communautés vulnérables en matière de gouvernance des ressources naturelles et de prévention des catastrophes.		6 à 23 mois dont l'alimentation comporte un nombre minimum de groupes d'aliments B : 59,8 % (2018) T : 70 %		adolescents et femmes en âge de procréer. 4.4. D'ici à 2027, les ministères de tutelle et les parties prenantes ont amélioré les capacités à légiférer et mettre en œuvre des services WASH inclusifs et tenant compte du genre et fait avancer des mesures d'adaptation au changement climatique et de réduction du risque de catastrophe adaptées aux jeunes.	suisse, GIZ, USAID			
		Plans pour les secteurs de la santé et de l'éducation comprenant des mesures WASH d'adaptation au changement climatique et/ou de réduction du risque de catastrophe tenant compte du genre  B : Pas pleinement intégrées (2021) T : Intégrées	Plans pour les secteurs de la santé et de l'éducation ; documents du Ministère de la santé et du Ministère de l'éducation et des sciences					
	5. Efficacité accrue du programme	Indicateurs de performance standard	Module d'évaluation des résultats de l'UNICEF	Coordination de programme ; planification, suivi et évaluation, communication, plaidoyer, partenariats ; changement social et comportemental, et stratégies transformatrices en matière d'égalité des genres		1 885	4 000	5 885
Ressources totales						7 285	35 000	42 285

\*Indicateur de réalisations concordant avec l'indicateur du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.